

Des séminaires de formation continue et des ateliers d'études pour les personnels d'encadrement

Enseignement scolaire 1^{er} et 2nd degrés

IDENTIFIANT
04NDEN0034

COLLOQUE LAÏCITÉ ET VÉRITÉ

Objectif du dispositif : l'objectif de ce colloque est de contribuer à enraciner une pratique raisonnée et concrète du principe de laïcité à l'École.

Pilote : inspection générale, direction de l'enseignement scolaire (DESCO), direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN)

Candidatures en académie

Nombre de places : 200

Durée moyenne estimée : 2 jours

MODULE UNIQUE

Objectifs : Conduire une réflexion sur le thème "Vérité et enseignement" :

- Les différents statuts de la vérité selon les disciplines.
- Laïcité et vérité : sphère publique, sphère privée.

Public cible : IA-IPR, IEN-ET, correspondants académiques "laïcité", chefs d'établissements.

Forme/Modalités : colloque.

Responsable pédagogique : inspection générale, ESEN.

Nombre de participants : 200

Durée en heures : 12

Dates : 22-23 mars 2005.

Lieu : Paris.

**IDENTIFIANT :
04NDEN0035**

PILOTER UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE À L'HEURE DE L'EUROPE

Ce séminaire s'inscrit dans un contexte d'ouverture qui répond à la volonté nationale de favoriser la mobilité des élèves, étudiants et personnels.

La comparaison avec quatre autres pays européens des modalités de mise en place par leur système éducatif pour "piloter un établissement scolaire à l'heure de l'Europe" doit permettre aux personnels d'encadrement français qui participeront au séminaire d'appréhender la diversité de ces modalités dans l'espace de l'Union européenne.

Cet état des lieux comparatiste entre pays doit permettre de donner aux participants des perspectives d'enrichissement des pratiques de pilotage. La volonté de mieux intégrer la réalité européenne dans l'établissement scolaire sera soulignée.

Objectif du dispositif : Traiter de pilotage global (interne, externe) de l'enseignement scolaire (1er et 2nd degrés). Permettre aux cadres participant au séminaire de réfléchir aux possibilités d'évolution et de renforcement de l'efficacité du pilotage de l'établissement scolaire français. Susciter une prise de conscience des participants en vue d'une ouverture sur la dimension éducative européenne de tous les acteurs des établissements scolaires.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie

Nombre de places : 150

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs : Comparer le pilotage d'un établissement scolaire français avec celui d'un établissement scolaire dans quatre pays européens :

Quels outils et quelles méthodes pour le pilotage ? Avec quels acteurs et quelles relations de l'établissement avec son environnement ? Quels champs d'action ? Quels critères d'évaluation et d'amélioration du pilotage ?

Contenu : Modalités mises en place par les autres pays pour répondre aux questions ainsi posées. Éléments de comparaison du pilotage d'un établissement scolaire dans ces quatre pays : - Angleterre ; Hongrie ; Italie ; Suède.

Public cible : personnels d'encadrement français, administratifs et pédagogiques.

Forme/Modalités : séminaire.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : 180 (dont 30 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 18

Dates : du 7 au 9 mars 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0036

FAIRE VIVRE LE PILOTAGE PARTAGE D'UN EPLE

Objectif du dispositif : la notion de “pilotage partagé d’un EPLE” fait partie du vocabulaire managérial des équipes de direction des établissements scolaires : le dispositif proposé vise à renforcer la mise en œuvre de ce principe par des apports relatifs aux théories des organisations et des apprentissages et des échanges de pratique professionnelle entre les participants.

Pilote : direction de l’encadrement (DE), École supérieure de l’éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie

Nombre de places : 50

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs : conduire une réflexion sur les différents modes de pilotage des EPLE et leur signification. Identifier les places et rôles des différents acteurs. Construire des outils de formation et de management pour les EPLE.

Contenu : études de cas. Échanges de pratiques, de méthodologies et d’outils. Éléments de théorie des organisations.

Public cible : chefs d’établissements, Inspecteurs, CASU.

Forme/Modalités : présentiel et interacadémique.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : 50

Durée en heures : 12

Dates : 2 et 3 juin 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0037

PILOTER PAR LES RÉSULTATS

Objectif du dispositif : la mise en place prochaine de la LOLF illustre l'évolution qui fait passer notre système éducatif d'une philosophie de l'obligation de moyens à celle d'une obligation de résultats, imposant notamment la mesure et l'analyse de ces résultats.

Ce dispositif propose d'appréhender les notions et les concepts susceptibles d'accompagner le pilotage par les résultats, d'identifier les modalités nouvelles de ce mode de pilotage et leurs interactions avec celles qui ont déjà cours, et de mettre en évidence les avantages que le système éducatif en attend.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie

Nombre de places : 50

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs : développer la prise en compte systématique de l'analyse des performances et résultats par les personnels d'encadrement de l'éducation nationale.
Favoriser la régulation dans une perspective de progrès de chaque organisation et contribuer ainsi à l'efficacité du système éducatif.

Contenu :

L'approche systémique et le pilotage par les résultats.

Les différents modes de pilotage en cours dans la fonction publique et les particularités du pilotage par les résultats.

Le choix des objectifs de résultats et des indicateurs, en cohérence avec ces objectifs et valeurs de référence.

Public concerné : personnels de direction.

Nombre de participants : 50

Durée en heures : 18

Dates : du 4 au 6 avril 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0038

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES DES ENSEIGNANTS

Objectif du dispositif : la mise en œuvre de la politique éducative et des programmes d'enseignement repose sur l'engagement et la professionnalisation des différents acteurs. Ce module a pour objectif de renforcer les pratiques professionnelles des personnels d'encadrement.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie

Nombre de places : 20

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs : prendre en compte l'évaluation des pratiques pédagogiques (discipline/classe) et éducatives (interdisciplinarité/établissement) dans le second degré (prise d'indices, images fiables). Partager un diagnostic des pratiques et appréhender les activités de régulation possibles. Réfléchir aux différents paramètres qui permettent d'exercer cette fonction de régulation. Développer les fonctions de conseil et d'expertise dans le domaine pédagogique.

Contenu : le travail de ce module s'appuiera sur l'exploitation des observations réalisées par les participants et sur les apports conceptuels et méthodologiques d'experts.

La réflexion portera sur :

- La nature des indicateurs observables.
- La notion de contexte, la notion d'écart.
- Les notions d'efficience et d'efficacité, de référents, d'activités-élèves....
- Les problématiques du changement, de l'accompagnement et du conseil, de l'innovation.

Public concerné : cette formation statutaire est ouverte aux personnels de direction dans le cadre de leur formation permanente.

Nombre de participants : 60 (dont 40 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 12

Dates : du 4 au 6 avril 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0039

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DANS LES ORGANISATIONS

Objectif du dispositif : la sociologie des organisations a développé depuis de nombreuses années un champ de connaissances théoriques et pratiques permettant de s'approprier les méthodes et les référents d'analyse qui facilitent la compréhension du fonctionnement des systèmes et le travail d'expertise demandé pour le pilotage.

Ce dispositif a pour objectif d'approfondir la compréhension des mécanismes du changement, particulièrement les dynamiques identitaires des acteurs, afin de permettre aux cadres du système éducatif de mieux l'accompagner et d'analyser les "résistances".

Pilote : direction de l'encadrement (DE), école supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie avant le 11 mars 2005

Nombre de places : 20

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs :

S'approprier les bases des connaissances de la sociologie des organisations.

Développer une compétence à l'analyse de situations complexes.

Appréhender les dynamiques identitaires des acteurs dans les phases d'invention et d'innovation.

Construire des stratégies d'action pour aider à l'accompagnement du changement.

Contenu :

Apports sur l'histoire de la sociologie des organisations. Les théories de l'identité au travail.

Analyse stratégique.

Études de cas à partir d'interventions effectuées en entreprise par l'équipe de recherche.

Les transferts de modèles : de l'entreprise au système éducatif.

Public concerné : cette formation statutaire est ouverte aux personnels de direction dans le cadre de leur formation permanente.

Nombre de participants : 60 (dont 40 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 12

Dates : du 4 au 6 avril 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0040

ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Objectif du dispositif : l'évaluation des politiques publiques pose un ensemble de problèmes méthodologiques et politiques différents de ceux rencontrés au cours d'une inspection de personnel ou de structures.

Ce dispositif a pour objectif d'analyser et de comprendre les finalités de ces évaluations et de définir des méthodes permettant leur mise en œuvre.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie

Nombre de places : 15

Durée moyenne estimée : 4 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs :

Comprendre la spécificité de l'évaluation des politiques publiques.

Repérer les frontières entre l'évaluation des politiques publiques et les autres pratiques d'évaluation.

Dégager les différents types d'actions ciblés par l'évaluation des politiques publiques et leurs différentes échelles géographiques d'intervention.

Connaître les principes méthodologiques qui caractérisent cette évaluation.

Contenu :

L'émergence de l'évaluation des politiques publiques en France.

Les finalités de cette évaluation et ses usages.

Les principes méthodologiques qui sous-tendent cette évaluation (objectifs, nature des questionnements, commanditaires, traduction des résultats, effets attendus, destinataires, impact sur la décision publique).

Études de cas s'appuyant sur des évaluations terminées ou en cours.

Public concerné : cette formation statutaire est ouverte aux personnels de direction dans le cadre de leur formation permanente.

Nombre de participants : 120 (dont 105 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 21

Dates : du 21 au 24 mars 2005.

Lieu : ESEN.

**IDENTIFIANT :
04NDEN0041**

FORMATION JURIDIQUE DES PERSONNELS D'ENCADREMENT

Objectif du dispositif : on peut parler de manière générale d'un droit de l'éducation, constitué par l'ensemble des règles applicables à la fonction éducative.

Les cadres administratifs et pédagogiques de l'éducation nationale sont amenés à inscrire leurs actions en conformité avec ces règles.

Cette action se donne pour objectif plus particulier de sensibiliser à la prévention du contentieux.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie

Nombre de places : 20

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs :

S'approprier les textes juridiques fondamentaux.

Inscrire son action dans le contexte juridique.

Savoir anticiper pour prévenir un contentieux.

Contenu :

Éléments de droit communautaire et de droit national.

Principe de légalité et hiérarchie des normes.

Légalité et responsabilité.

Droit appliqué à la spécificité des métiers de l'encadrement.

Public concerné : cette formation statutaire est ouverte aux personnels de direction dans le cadre de leur formation permanente.

Nombre de participants : 160 (dont 140 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 9

Date : 26 et 27 janvier 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0042

MÉDIATION ET GESTION DE CONFLIT

Objectif du dispositif : dans l'exercice de leurs fonctions, les personnels d'encadrement du service public d'éducation sont confrontés à un contexte où l'on attend qu'ils sachent éviter les situations de crise aiguës. Ils peuvent être sollicités dans leur fonction de conseil, mais aussi se trouver impliqués dans une situation de conflit où la médiation devient nécessaire.

L'objectif n'est pas de former des médiateurs mais d'intégrer dans les pratiques professionnelles des inspecteurs et des personnels de direction des éléments susceptibles de faciliter leur intervention auprès des personnes et des groupes, de mieux comprendre les situations de désaccord, pour contribuer à réintroduire de la cohésion.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN)

Candidatures en académie

Nombre de places : 20

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs :

Acquérir les connaissances de base de la négociation et de la gestion de conflits.
Appréhender les différents paramètres qui permettent d'amorcer une dynamique de médiation.
Sensibiliser à l'analyse d'une situation de conflit.
S'entraîner à construire une argumentation rationnelle pour soutenir une position.
Apprendre à se placer du point de vue de l'autre.

Contenu :

La médiation dans la fonction publique.
Méthodologie de la gestion de conflits à partir d'une situation concrète :
- apports théoriques (historiques, philosophiques, juridiques) ;
- mise en situation à partir d'une situation de crise.
Synthèse qui développe la démarche de médiation appliquée.

Public concerné : cette formation statutaire est ouverte aux personnels de direction dans le cadre de leur formation permanente.

Nombre de participants : 60 (dont 40 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 12

Dates : du 24 au 26 janvier 2005.

Lieu : ESEN.

**IDENTIFIANT :
04NDEN0043**

LOGIQUES ET ACTEURS DE L'ORIENTATION

Objectif du dispositif :

L'orientation comme pratique réfléchie à l'intérieur du système éducatif est depuis déjà une quinzaine d'années définie par la loi.

L'objectif de cette action consiste à définir quelles notions, quels savoirs, quels outils peuvent aider les personnels d'encadrement à améliorer l'orientation des élèves.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie

Nombre de places : 15

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE UNIQUE**Objectifs :**

Appréhender les principales logiques à l'œuvre dans l'orientation des élèves : logique prescriptive, démarche de projet, approche éducative.

Appréhender les particularités du système français d'orientation comparativement aux autres pays de la communauté européenne.

Comprendre le rôle des différents acteurs dans le champ de l'orientation, et l'organisation de leur formation dans le système français.

Analyser le rôle des corps d'inspection et des chefs d'établissement dans le pilotage de l'orientation.

Opérationnaliser les logiques de l'éducation à l'orientation dans le champ des disciplines.

Contenu :

L'histoire des pratiques d'orientation et histoire du système éducatif.

L'analyse comparative des dispositifs d'orientation dans les pays de la communauté européenne.

Le rôle des services d'orientation et des acteurs du système éducatif.

L'orientation et le projet d'établissement : quel pilotage ?

L'entrée disciplinaire dans l'éducation à l'orientation.

Public concerné : cette formation statutaire est ouverte aux personnels de direction dans le cadre de leur formation permanente.

Nombre de participants : 64 (dont 49 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 12

Dates : du 9 au 11 mai 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0044

LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

Objectif du dispositif : l'apprentissage a pour but de donner à des jeunes ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle, sanctionnée par un diplôme de l'enseignement technologique et professionnel. L'objectif de cette action est de préciser comment et où s'organise cette formation, d'aborder ses spécificités juridiques, financières et pédagogiques et d'étudier comment fonctionne le principe de l'alternance (structures et dispositifs).

Il s'agira également de voir comment les corps d'inspection peuvent articuler leurs missions autour de l'évaluation-contrôle, de l'impulsion-conseil-animation, de l'expertise et du suivi-accompagnement de manière plus lisible pour les partenaires concernés et dans le cadre du service académique de l'inspection de l'apprentissage (SAIA) placé sous l'autorité du recteur et en lien avec la région.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie

Nombre de places : 15

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs :

Comprendre les continuités et les ruptures des politiques éducatives conduites depuis 1945, dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel.

Identifier les outils, partenaires et ressources pour permettre le développement de cette voie de formation, notamment sous statut public.

Aider les différents cadres du système éducatif à identifier les ressources et partenaires pour répondre aux évolutions et enjeux de la politique éducative dans le cadre de la politique académique.

Contenu :

L'histoire de l'apprentissage : place de cette voie de formation au sein de l'enseignement technique et professionnel en France.

Le cadre réglementaire de l'apprentissage et ses modalités de financement.

La spécificité pédagogique de l'apprentissage.

Rôle et place des acteurs de l'apprentissage.

Le SAIA : présentation, nature des interventions. Le CNRAA et ses ressources.

Public concerné : cette formation statutaire est ouverte aux personnels de direction dans le cadre de leur formation permanente.

Nombre de participants : 64 (dont 49 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 12

Dates : du 9 au 11 mai 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0045

LA PRÉVENTION DES INCIVILITÉS ET DE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

Objectif du dispositif :

L'École est un lieu de socialisation avec ses codes, ses règles spécifiques, ses principes de service public et ses références à la notion de respect. La prévention de la violence à l'école est devenue, pour l'ensemble des acteurs, un objectif majeur de la politique éducative nationale.

L'objectif de cette action est d'aborder le rôle essentiel des personnels d'encadrement dans ces situations où l'examen des phénomènes relatés, l'analyse des processus en jeu et les recherches de réponses exigent autant de prudence que de réactivité.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN)

Candidatures en académie

Nombre de places : 40

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE UNIQUE**Objectifs :**

Approfondir les connaissances en matière de prévention de la violence (dispositifs de prévention, partenaires etc.).

Analyser le rapport agresseurs/victimes.

Contenu :

Cadre réglementaire.

Analyse de situations concrètes.

Suivi des personnels victimes.

Lien entre pédagogie et prévention.

Savoir et autorité.

Modalités : Études de cas. Ateliers qui donneront lieu à une production écrite.

Public concerné : cette formation statutaire est ouverte aux personnels de direction et aux inspecteurs dans le cadre de leur formation permanente.

Nombre de participants : 80 (dont 40 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 12

Dates : du 4 au 6 avril 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0046

MANAGEMENT DE PROJETS - MANAGEMENT DE RÉSEAUX

Objectif du dispositif :

La mise en œuvre effective de la politique éducative repose sur l'engagement de différents acteurs qu'il faut mobiliser, responsabiliser, manager.

Pour gérer cet processus, les cadres doivent agir de manière concertée, clarifier leurs missions, repenser l'organisation du travail et faire évoluer leur mode de fonctionnement en l'inscrivant dans des actes professionnels.

Comment dans ces conditions, peuvent-ils repenser leur fonctionnement personnel et avoir un management performant ?

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie

Nombre de places : 20

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs :

Clarifier les notions de management, management de projet, management de réseaux. S'approprier des principes de management stratégique et de management opérationnel.

Analyser des expériences professionnelles liées au management.

Se positionner en tant que cadre manager du changement dans le système public.

Contenu :

Définition du champ du management.

Fondements théoriques rapportés à la gestion du service public.

Sens et signification du management au regard des situations professionnelles des participants : obstacles rencontrés.

Étude de cas ayant trait au management d'équipes, de projets et de réseaux d'acteurs.

Apports conceptuels et méthodologiques d'expert(s) du management.

Public cible : cadres de la formation continue des groupes académiques de formation des personnels d'encadrement.

Forme/modalités : stage.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : 110 (dont 90 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 12 heures.

Dates : du 24 au 26 janvier 2005.

Lieu : ESEN

**IDENTIFIANT :
04NDEN0047**

LES TICE DANS L'ANIMATION D'ACTEURS ET DE PROJETS

Objectif du dispositif :

Dans un contexte en forte évolution - volonté politique de généralisation des équipements et des usages des TIC, rôle croissant des collectivités territoriales - ce module s'inscrit dans la mission d'animation au cœur du métier des inspecteurs du second degré.

Cette animation tend à s'appuyer de plus en plus sur une dynamique de réseaux techniques et de réseaux humains.

L'objectif de cette action consiste à étudier à quelles conditions les TICE peuvent aider à piloter autrement des projets et à animer plus efficacement des équipes d'acteurs. Il s'agira d'envisager également en quoi cela peut faire évoluer les pratiques professionnelles des inspecteurs.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN)

Candidatures en académie

Nombre de places : 15

Durée moyenne estimée : 3 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs :

Conforter l'expertise des inspecteurs en développant l'utilisation de l'internet :

- identifier les paramètres qui contribuent au bon fonctionnement d'un dispositif d'animation en réseau ;
- définir la place de l'inspecteur dans une dynamique de réseau.

Disposer d'éléments techniques et opératoires utiles dans la pratique professionnelle.

Mieux connaître l'environnement dans lequel les TIC se développent : politique ministérielle, académique, rôle des collectivités territoriales.

Connaître les principaux éléments de la réglementation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

Contenu :

1) Le travail de ce module s'appuiera sur des investigations menées en amont par les stagiaires inscrits.

Connaissance de la stratégie académique et des acteurs du développement des TICE et relations avec les collectivités territoriales.

Analyse de sites disciplinaires ou de la vie scolaire de l'académie.

Prise d'informations sur d'éventuelles pratiques d'animation à distance d'une communauté professionnelle.

2) Lors du module à l'ESEN :

Apports sur la politique ministérielle en matière de développement des TIC.

Apports sur la vigilance juridique liée au développement de l'internet.

Analyse d'un site web disciplinaire ou de vie scolaire afin de dégager les paramètres qui en favorisent le bon fonctionnement.

Les paramètres qui favorisent le bon fonctionnement d'une communauté professionnelle mise en réseau par le biais de l'internet.

Public cible : cette formation statutaire est ouverte aux corps d'inspection dans le cadre de leur formation permanente.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : 64 (dont 49 stagiaires de la formation statutaire).

Durée en heures : 12.

Dates : du 9 au 11 mai 2005.

Lieu : ESEN.

**IDENTIFIANT :
04NDEN0048**

L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Objectif du dispositif :

Internet et intranet font désormais partie de la vie professionnelle quotidienne, et leur utilisation pose nombre de questions aux responsables de services. Identifier la frontière entre utilisation privée et utilisation professionnelle, respecter le droit de la personne lors de diffusion d'informations nominatives ou d'images, préserver les droits d'auteur, ou communiquer des informations aux parents d'élèves ou aux étudiants sont autant de situations pour lesquelles il importe de connaître les limites et les autorisations posées par le droit. Ce dispositif vise à présenter les réponses du droit et de la jurisprudence aux questionnements fondamentaux afin de permettre aux cadres administratifs sollicités soit de renseigner leurs interlocuteurs, soit de les diriger vers des personnes ressources.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Public : secrétaire général d'inspection académique, secrétaire général adjoint d'académie, secrétaire général d'administration scolaire et universitaire dans les établissements de l'enseignement supérieur.

Candidatures en académie

Nombre de places : 60

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs : Permettre aux cadres d'apporter les réponses aux questions les plus fréquemment posées dans le domaine de la communication via internet et intranet tant dans le service dont ils ont la responsabilité qu'à leurs différents interlocuteurs.

Contenu :

L'état du droit : ce qui est permis, ce qui est interdit en matière de diffusion de listes nominatives, d'écrits, d'images.

Une charte de consultation des sites internet à partir du poste informatique professionnel : quelle utilité, quelles limites ?

La signature électronique : quel usage, quelle validation, quelle légitimité ?

Forme/Modalités : alternance d'apports théoriques et d'études de cas.

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : 60

Durée en heures : 12

Dates : 10 et 11 mai 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0049AMÉLIORER L'EFFICACITÉ D'UN SERVICE ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES DES PERSONNELS

Objectif du dispositif : améliorer l'efficacité d'un service en valorisant les personnels et en accompagnant leur projet de carrière est l'une des missions des responsables d'unités administratives, en services déconcentrés ou en EPLE.

Ce dispositif a pour objectif de développer la maîtrise d'outils de gestion et de management pour impulser et conduire un changement, affecter les personnels en fonction des compétences attendues et définir des besoins de formation permanente en vue d'améliorer le fonctionnement du service.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Public cible : CASU en services déconcentrés et en EPLE.

Candidatures en académie

Nombre de places : 20

Durée moyenne estimée : 2 modules de 2 jours.

MODULE 1 - PRÉPARER LES PERSONNELS À UNE DÉMARCHÉ DE CHANGEMENT**Objectifs :**

Savoir poser un diagnostic pour élaborer un projet de changement réaliste.

Repérer les éléments du diagnostic.

Créer une dynamique de changement.

Connaître le mécanisme et la stratégie de la motivation des équipes.

Forme/Modalités : alternance d'apports théoriques et d'études de cas.

Module obligatoire

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 12

Dates : 24 et 25 février 2005.

Lieu : ESEN.

MODULE 2 - CONDUIRE ET ÉVALUER LE CHANGEMENT**Objectifs :**

Définir les compétences attendues et améliorer les compétences existantes.
Définir les objectifs du projet de changement. Concevoir les fiches de poste.
Fixer avec les personnels les objectifs de progrès individuels.

Forme/Modalités : alternance d'apports théoriques et d'études de cas.

Module obligatoire

Responsable pédagogique : ESEN.

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 12

Dates : 26 et 27 avril 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0050

LES MISSIONS PÉDAGOGIQUES DES IEN CHARGÉS DES TICE

Objectif du dispositif : ce dispositif a pour objectif d'identifier la mission des IEN du premier degré chargés des "TICE" auprès des inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale, dans le contexte du plan Re/So 2007 (pour une République numérique dans la société de l'information), de la généralisation et de la massification de l'usage des TIC dans les classes.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN), direction de la technologie (DT).

Sans candidature**Nombre de places :** 100**Durée moyenne estimée :** 3**MODULE UNIQUE****Objectifs :**

Permettre aux IEN chargés de mission TICE de cerner et de définir leur rôle dans le contexte du plan Re/So 2007.

Le séminaire sera, en grande partie, consacré aux missions de conseil et de formation des personnels, afin d'optimiser le processus de pilotage dans le cadre des projets destinés à favoriser la généralisation de l'usage de TICE actuellement en cours : B2i, C2i, dispositifs de mutualisation de l'usage des TICE dans le premier degré.

Public ciblé : IEN-TICE.

Forme/Modalités : séminaire en présentiel.

Responsable pédagogique : ESEN.

Module obligatoire

Nombre de participants : 100

Durée en heures : 18

Dates : du 4 au 6 avril 2005.

Lieu : Paris.

**IDENTIFIANT :
04NDEN0051**S'APPUYER SUR L'ÉTAT DE LA DISCIPLINE POUR AIDER L'INSPECTION : L'ENSEIGNEMENT
DU FRANÇAIS DANS LES CLASSES**Objectif du dispositif :**

Donner des repères sur l'état de la discipline pour faciliter l'inspection dans les classes.
Délimiter des axes prioritaires pour la formation des enseignants de français.

Pilote : groupe des lettres de l'inspection générale de l'éducation nationale, direction de l'encre-
drement (DE), école supérieure de l'éducation nationale (ESEN)

Candidature en académie**Nombre de places :** 200**Durée moyenne estimée :** 2 jours.**MODULE UNIQUE**

Objectif : le séminaire s'appuiera sur l'enquête réalisée en 2003-2004 auprès des enseignants de lettres. Cette enquête donne un état des pratiques des professeurs dans les domaines de l'écriture, la lecture, les langues anciennes, l'étude de la langue et l'étude de l'image.

Contenu :

Présentation et analyse des résultats de l'enquête 2003-2004.
Recherche d'axes prioritaires pour la formation des enseignants.

Public cible : IA-IPR, IEN-EG, IEN, formateur IUFM.

Forme/modalité : conférences-échanges.

Responsable pédagogique : IGEN-ESEN.

Nombre de participants : 200

Durée en heures : 12

Dates : 30 et 31 mars 2005.

Lieu : ESEN.

IDENTIFIANT :
04NDEN0052LES INSPECTIONS CONCERTÉES : ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS, ÉVALUATION DES
ENSEIGNEMENTS

Objectif du dispositif : dans différentes académies les inspections concertées ont été expérimentées pour un meilleur pilotage pédagogique. Elles ouvrent des possibilités de parvenir à une vision plus complète de l'unité pédagogique qu'est l'EPLÉ, en permettant d'établir un diagnostic des disciplines et secteurs au niveau de l'établissement. En outre, ces démarches d'inspection ainsi que l'exploitation des rapports d'inspection individuelle aident à faire le point sur la situation des disciplines et secteurs aux différents niveaux, des bassins ou des académies. Le séminaire contribuera à la réflexion autour des différents protocoles et procédures utilisés, autour des constats recherchés pendant l'évaluation (acquis des élèves en termes de compétences et de résultats aux examens, déclinaison des directives nationales, fonctionnement des équipes, vie scolaire, etc.). On s'interrogera sur les modes de suivi de ces évaluations.

Pilote : direction de l'encadrement (DE), École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).

Candidatures en académie

Nombre de places : 100

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs :

Apprendre à conduire un diagnostic dans un EPLÉ.

Choisir des indicateurs et construire des outils de pilotage adaptés au contexte.

Appréhender les différents modes de restitution de l'évaluation à l'intérieur de l'EPLÉ et au niveau académique.

Identifier les leviers du pilotage aux niveaux de l'établissement et de l'académie.

Contenu :

Présentation et analyse des diversités des pratiques.

Lecture et interprétation des différents indicateurs notamment statistiques.

Élaboration d'outils d'évaluation.

Public cible : IA-IPR, IEN-ET/EG, personnels de direction, CASU.

Forme/Modalités : stage de 2 jours.

Module obligatoire

Nombre de participants : 50 par session.

Durée en heures : 12

Sessions au choix

Dates : 10 et 11 mai 2005 ou 17 et 18 mai 2005.

Lieu : ESEN.